



## L'AGRICULTURE DE DEMAIN EN PAYS DE LA LOIRE

L'agriculture des Pays de la Loire bénéficie d'une solide renommée, caractérisée par une production diversifiée et de qualité, reconnue par des certifications et des labels. Néanmoins, notre agriculture est confrontée à des défis majeurs : soutenir le renouvellement des générations, nourrir une population en expansion, protéger et restaurer l'environnement, procurer un revenu aux agriculteurs. Dans ce contexte, le CESER publie un rapport proposant en cinq thématiques, 31 préconisations de portée régionale articulées avec les politiques agricoles nationales et européennes.

### CARACTÉRISTIQUES DE L'AGRICULTURE LIGÉRIENNE

**Une diversité de production :** l'élevage constitue l'orientation principale. Il s'accompagne d'activités variées : production bovine, avicole, porcine, laitière. L'agriculture se caractérise également par une grande diversité dans les productions végétales : céréale, horticulture, arboriculture, maraîchage, viticulture, plantes médicinales...

**Une agriculture de qualité :** plus de 360 produits sous signe officiel de qualité dont 113 sous label rouge, 100 sous AOC / AOP / Appellation d'Origine Réglementée, 147 sous IGP, 1 produit sous Spécialité Traditionnelle Garantie.

**Une agriculture tournée vers l'avenir à travers la formation et des activités de pointe :** plus de 20 800 élèves et apprentis à la rentrée 2020. Les Pays de la Loire sont l'une des principales régions de formation agricole.

Le territoire régional dispose également de pôles d'enseignement supérieurs agricoles et agroalimentaires. L'excellence régionale s'exprime aussi à travers les activités de recherche et d'innovation.

 **2,2** millions d'hectares de surface agricole utilisée, près de **70 %** du territoire régional (**53 %** pour la France métropolitaine)

 **4<sup>e</sup>** rang des régions agricoles françaises

 **23 000** exploitations agricoles dont **3 600** exploitations certifiées en agriculture biologique

 **63 000** actifs permanents dans l'emploi agricole

 **25%** des salariés de l'industrie régionale travaillent dans le secteur agro-alimentaire

 **6,9** milliards de CA **10 %** du CA national

 Agriculture et agroalimentaire : **20%** des exportations régionales

Sources : Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, chiffres clés et généralités de l'agriculture ligérienne / ORES Pays de la Loire



**BENOÎT ROCH,**  
Rapporteur de l'étude

### Accompagner l'évolution de l'agriculture vers des modèles plus résilients, prospères et durables

L'agriculture ligérienne est confrontée à des mutations sans précédent qui s'inscrivent dans un contexte inter-régional, national, européen et international.

Au défi de nourrir la population se sont ajoutés de nouveaux enjeux : l'adaptation et l'atténuation du dérèglement climatique, la sécurité et l'autonomie alimentaires, la réponse aux attentes des consommateurs.

Les préconisations de cette étude sont destinées à la profession agricole, aux citoyens et aux consommateurs. Elles sont issues notamment de l'audition de 38 structures et de plus de 70 personnes.

Ces auditions reflètent toute la diversité du monde agricole, para agricole et agroalimentaire, qu'il s'agisse des agriculteurs, des industries agroalimentaires, des distributeurs, des enseignants-chercheurs ou encore du monde de l'éducation et de la formation, de la R&D et de l'innovation...



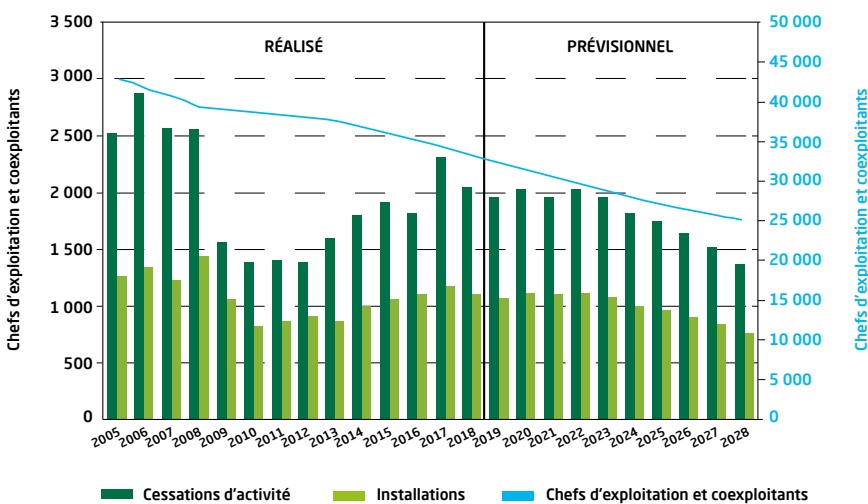
## 1 TRANSMISSION ET MODÈLES

### Encourager et accompagner les installations et les transmissions

La transmission et l'installation des exploitations agricoles se situent au cœur des enjeux auxquels l'agriculture ligérienne doit faire face dès à présent et pour son avenir. Ce défi crucial se trouve au carrefour d'une multitude d'enjeux à la fois économiques, sociaux et environnementaux.

exploitations...) ne justifie pas l'embauche d'un salarié à temps complet. **Les groupements d'employeurs présentent une réponse adaptée** en offrant : partage des coûts, fidélisation des salariés, allègement des tâches administratives liées à l'embauche. En outre, les statuts juridiques des exploitations évoluent (Coopératives d'Activité et d'Emploi, Sociétés Coopératives et Participatives) et permettent à un nouvel installé d'avoir un statut d'entrepreneur-salarié ou de coopérateur-salarié. Dans ce contexte, il s'agit d'accompagner **la promotion des groupements d'employeurs agricoles et l'entrepreneuriat en agriculture.**

Cessations d'activité, installations et chefs d'exploitation et coexploitants agricoles en Pays de la Loire



Source : MSA pour réalisé et traitement PEP pour prévisionnel

Au cours des cinq prochaines années, plus de 4 000 exploitations agricoles seront à transmettre, en raison du vieillissement des chefs d'exploitations et du recul du nombre d'exploitations.

Les installations doivent donc être encouragées. En ce sens, **le CESER propose à la Région d'expérimenter une « Dotation Nouvel Installé »**, sous condition de durabilité, afin de faciliter, par exemple, l'intégration d'agriculteurs de plus de 40 ans non issus du monde agricole. De plus, le CESER suggère de créer **un fonds d'accompagnement pour soutenir les étapes « amont », précédant l'installation.** Il s'agit de financer des actions de découvertes et d'acculturation (espaces test, fermes expérimentales...).

Par ailleurs, le surcroît de travail auquel sont souvent soumis les agriculteurs (baisse de la main d'œuvre, agrandissement des

Enfin, depuis 20 ans, ¼ des départs de la profession agricole se fait avant l'âge de 55 ans. Face à ce constat, le CESER propose de **lancer une étude régionale sur les « départs précoces »**, en lien avec la profession agricole. L'objectif est de disposer d'un état des lieux affiné de la situation afin d'adapter la réponse en termes de politiques publiques. Le CESER invite aussi à **valoriser des sorties du métier et des reconversions réussies de la profession agricole.** Ces actions à valeur d'exemple permettraient d'apporter une réponse aux inquiétudes des candidats à l'installation qui ne se projettent pas sur une carrière longue en agriculture. En complément, la société civile organisée suggère à la Région **d'accompagner l'installation de vétérinaires pour faire face à la désertification vétérinaire en zone rurale.**

### Démultiplier les actions de communication et d'information sur les métiers agricoles et para agricoles

La profession agricole souffre parfois d'une image dégradée et/ou dévalorisée, en raison notamment d'un imaginaire collectif et d'une culture d'orientation qui a longtemps défavorisé les cursus techniques amenant vers les métiers manuels. Il est donc primordial de **communiquer et d'informer de manière permanente sur les métiers agricoles et para agricoles**, en portant une attention particulière auprès des jeunes et du public féminin. Les campagnes devront être adossées à des actions au plus près du terrain : mise en avant des exploitations, visites sur les territoires, ouverture des clubs d'entreprises au monde agricole... D'autres vecteurs de communication, ciblés notamment vers les jeunes, pourraient être mis en place tels les **concours régionaux afin de valoriser des projets**





d'installation/transmission et le développement d'actions de découverte des métiers. Enfin, dans le cadre de sa compétence en matière d'orientation, la Région doit mieux faire connaître aux collégiens et aux lycéens l'offre de formation agricole et para agricole.

## 2 L'AGRICULTURE DANS SON ENVIRONNEMENT : UNE RELATION INTERDÉPENDANTE

### Accompagner les transitions dans le monde agricole, notamment l'atténuation du dérèglement climatique

L'agroécologie utilise au maximum la nature comme facteur de production en maintenant les ressources naturelles et ses capacités de renouvellement. En conséquence, le CESER plaide d'une part, pour un accompagnement de l'essor de l'agroécologie à travers des mesures régionales volontaristes. Elles concernent notamment, le renforcement de la biodiversité sur les parcelles agricoles, en favorisant l'hétérogénéité des paysages (taille des parcelles, diversité et rotation des cultures, haies, prairies, mares...). D'autre part, les enseignements agricoles et les formations continues doivent orienter leurs contenus vers les pratiques agroécologiques. Pour cela, les lycées et les établissements d'enseignement agricoles doivent avoir les moyens de les dispenser en :

- Renforçant le soutien aux ateliers technologiques et aux fermes des lycées agricoles.
- Promouvant l'agroécologie auprès des actifs dans le cadre des formations continues pour qu'ils puissent s'adapter aux nouvelles réglementations et aux nouvelles pratiques et évolutions du métier.

Par ailleurs, au défi de nourrir la population se sont ajoutés de nouveaux enjeux : préservation de l'environnement, réchauffement climatique, sécurité alimentaire, bien-être animal, réponses aux attentes sociétales, innovations technologiques... Répondre à ces nombreux défis nécessite de soutenir l'acquisition d'équipements afin de renforcer la résilience des exploitations agricoles (systèmes de lutte antigel, installations de filets anti prédateurs...).

En outre, l'augmentation des températures conjuguées à la stagnation des précipitations conduira à une diminution de la disponibilité de la ressource en eau. La gestion de l'eau est donc centrale pour l'avenir des filières agricoles afin que la baisse de la ressource n'aggrave pas les conflits d'usage. C'est pourquoi, le CESER propose

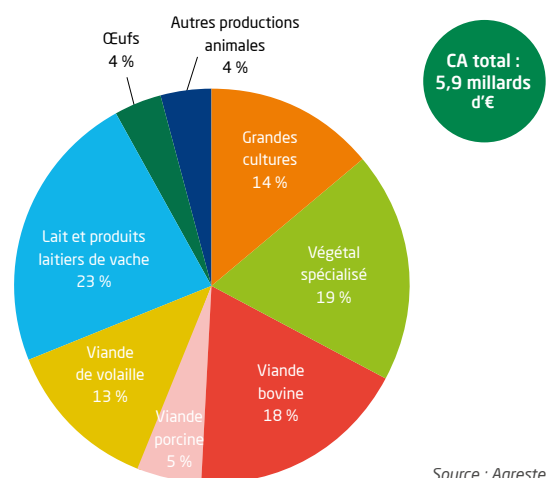
d'impulser une gestion adaptative de la ressource en eau. Dans ce cadre, il plaide pour la notion de partage de l'eau au cas par cas en fonction des ressources d'un bassin versant. Les Commissions Locales de l'Eau, dont le rôle devra être renforcé, sont les échelons pertinents pour une gestion de la ressource collective.

Enfin, la diversité des productions doit être confortée par un accompagnement de la diversification des débouchés des productions et des revenus agricoles. De plus, le CESER propose à la Région de :

- Poursuivre une réflexion complète sur le développement de la méthanisation, en s'attachant notamment à mener des études d'impact relatives aux intrants et usages, au dimensionnement des installations, à leur acceptabilité sociétale et territoriale.
- Accompagner le développement des matériaux biosourcés et des démarches bas carbone.
- Assurer le développement des énergies renouvelables sur les installations agricoles.

### Une agriculture diversifiée génératrice de valeur ajoutée

Répartition de la production agricole des Pays de la Loire en 2018 (hors services, fourrages et subventions)



Source : Agreste

### Renouer le lien entre agriculture et société

Rétablir ce lien passe par une prise de conscience globale de la co-responsabilité de l'ensemble des parties prenantes dans la transformation des modes de consommation et de production alimentaire. Elle induit notamment le développement des actions de sensibilisation, d'information et d'éducation à l'alimentation et



à l'environnement ainsi que la promotion du débat citoyen, en lien avec la profession agricole. Pour le CESER, il faut également **soutenir les démarches visant à renouer le dialogue entre le monde agricole et la société**, via des opérations « portes ouvertes » d'exploitations, découverte de fermes pédagogiques, circuits courts, vente directe... sur les territoires. Enfin, face à un monde agricole et une société complexe, la place de l'éducation et du débat scientifique doit être renforcée et une meilleure communication sur les atouts et limites des modèles agricoles doit être conduite.

En outre, **la société civile organisée appelle les collectivités territoriales à mettre en place des projets alimentaires de territoire** et à créer les conditions favorables à la participation des citoyens vis-à-vis de l'évolution du système alimentaire. Par ailleurs, les documents de planification (SRADDET<sup>1</sup>, SCoT<sup>2</sup>, PLU<sup>3</sup>, PLUi<sup>3</sup>...) doivent porter des objectifs ambitieux concernant : les besoins en alimentation, les infrastructures nourricières, la préservation des espaces agricoles et la lutte contre l'artificialisation des sols.

### 3 AGRICULTURE TECHNOLOGIQUE, RECHERCHE ET INNOVATION

**Soutenir l'innovation pour faire face aux défis de demain et renforcer la résilience du secteur agricole**

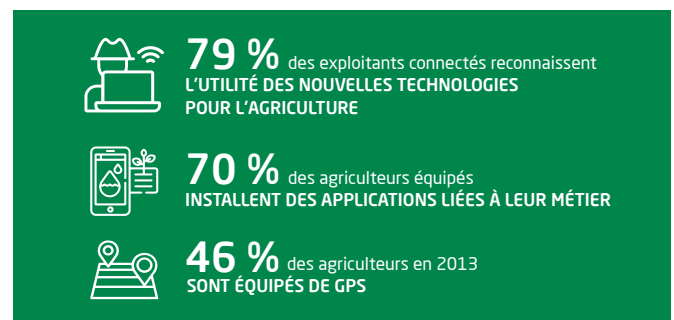
Applications, robots, drones, radars... sont devenus incontournables dans nombre d'exploitations agricoles. De ce fait, **le CESER plaide pour que soient équipés les lycées et les établissements d'enseignement agricole en outils numériques performants**. En effet, au-delà de la formation aux usages, les jeunes doivent disposer d'outils numériques optimaux pour qu'ils puissent mettre en pratique les enseignements acquis. Ainsi, le CESER appelle la Région à porter une attention toute particulière sur les moyens dont disposent les lycées agricoles pour s'équiper.

Dans le domaine de la recherche, les acteurs de cet écosystème sont reconnus et constituent de puissants leviers pour faire émerger et accompagner les innovations de demain. Pour le CESER, il est nécessaire de **conforter l'excellence de l'écosystème de recherche et d'innovation ligérien en matière agricole et agroalimentaire**, en particulier les pôles de compétitivité VALORIAL et VEGEPOLYS VALLEY, AgrOnov, Ligépack et le Technocampus Alimentation.

<sup>1</sup> Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire / <sup>2</sup> Schéma de Cohérence Territoriale / <sup>3</sup> Plan Local d'Urbanisme

Les actions de recherche portées par l'INRAe, doivent aussi être valorisées. Si la mise en place d'expérimentations et d'innovations apparaît fondamentale, leur transfert l'est tout autant. En conséquence, le CESER invite à **renforcer les « outils » assurant le transfert de connaissances et de pratiques entre la recherche et les exploitations**, en particulier les fermes expérimentales qui impulsent des programmes de R&D et conduisent des programmes de recherche appliquée dans des conditions réelles et donc transférables. Leur essor et leur déploiement sur le territoire régional doivent également être accompagnés.

Les relations entre agriculture et société sont parfois délicates, notamment en raison des impacts environnementaux et sanitaires du secteur. Dans ce contexte, il apparaît essentiel d'assurer **une diffusion en toute transparence des travaux scientifiques et de recherche fondamentale liés aux innovations en agriculture**.



Source : Les chiffres clés de l'agriculture connectée - infographies.agriculture.gouv.fr

### 4 ALIMENTATION ET CONSOMMATION DURABLES

**Développer les systèmes alimentaires locaux et durables**

Chaque année en France, près de 10 millions de tonnes de nourriture consommable sont perdus et gaspillés en amont et en aval de la chaîne alimentaire (production, distribution, consommation), soit 150 kg/habitant/an. Au niveau des Pays de la Loire, il est possible d'**agir contre le gaspillage alimentaire en s'appuyant notamment sur l'action régionale en matière d'économie circulaire ainsi que sur la restauration collective dans les lycées**. Dans ce cadre, les actions de sensibilisation des personnels et des lycéens pourraient être renforcées : lutte contre le gaspillage alimentaire, développement du recyclage, modernisation des équipements (ex : mise en place de bornes de réservation pour anticiper la fréquentation...).

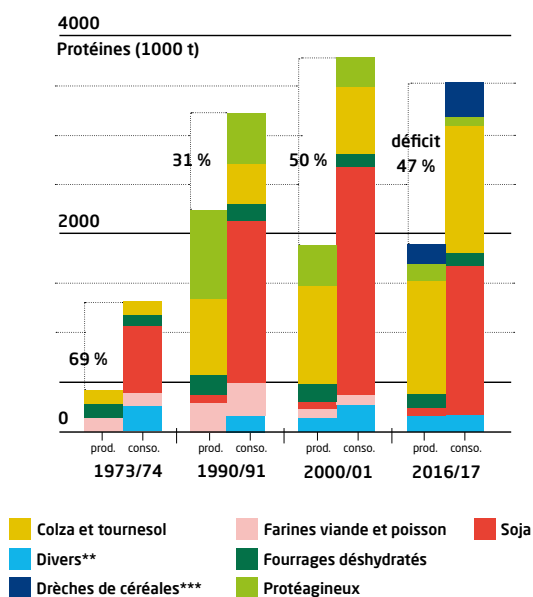




Par ailleurs, avec la crise sanitaire, les ventes en circuits de proximité se sont développées. Aussi, le CESER propose d'**encourager les tiers-lieux soutenus par la Région, à intégrer dans leur activité la promotion et le développement des circuits courts et la vente directe.**

En outre, la personnalisation accrue de la nutrition et la tendance de consommation vers le végétal représentent des opportunités de développement pour de nouvelles filières (algues, légumineuses, alternatives à la viande, boissons végétales...). Il est donc opportun d'**accompagner l'essor de nouvelles filières de production répondant à l'évolution des attentes de consommations et de conforter l'approche par filières.**

**Bilan matières riches en protéines\* en alimentation animale en France**



\* sont comptées comme M.R.P les principales matières premières contenant plus de 15 % de protéines.

\*\* pour l'UE, hors drèches de céréales (données non disponibles)

\*\*\* données non disponibles avant 2009/10

Source : note de conjoncture Terres Univia, n°2 - janvier 2019

Enfin, la France a recours à l'importation d'aliments riches en protéines afin d'alimenter les animaux d'élevage. Face à cette

donnée, le CESER plaide pour **promouvoir et développer la filière de production des protéines végétales en région.** Il recommande la mise en œuvre du plan SOS Protein, d'encourager, de soutenir les systèmes plus autonomes au sein de chaque exploitation et d'assurer le développement d'une filière de production de végétaux pour la consommation humaine.

## 5 EMPLOI, FORMATION, COMPÉTENCES & CONDITIONS DE TRAVAIL

**Se projeter vers l'avenir en soutenant la formation, les compétences, l'emploi et les conditions de travail**

Il existe une tension entre l'attachement des agriculteurs à exercer leur profession en toute autonomie et la réalité du métier qui repose de plus en plus sur des modalités d'organisation collective. Or, le collectif est fréquemment un facteur de départ de la profession (mésentente, départ de l'associé...). Pour faire face à ces situations, le CESER suggère d'**outiller les agriculteurs en termes RH pour favoriser leur intégration dans les collectifs de travail.** Des modules de formations sur les relations humaines, le recrutement, la mobilité dans l'emploi, la fidélisation, l'organisation du travail en collectif... pourraient être déployés dès la formation initiale, l'entrée dans le métier et tout au long de la carrière.

S'agissant des bâtiments d'enseignement et de formation, les lycées et établissements d'enseignement agricoles nécessitent de fréquentes adaptations pour s'adapter aux usages. Aussi, la société civile organisée propose d'**intégrer davantage de souplesse et de réactivité dans la prise de décision administrative régionale,** en particulier pour la construction, l'entretien et le fonctionnement des lycées agricoles.

Au cours de leur carrière, les agriculteurs peuvent rencontrer des difficultés : pression financière, et en particulier les dettes ; conflits interpersonnels, de santé, administratifs ; contraintes fortes liées à l'organisation du temps de travail. Pour favoriser les échanges entre agriculteurs, le CESER plaide pour **soutenir et faire connaître les espaces de rencontre afin de rompre l'isolement des travailleurs agricoles.**



**MARC MARHADOUR,**  
Président de la commission  
« Économie-Emploi-  
Recherche-Innovation »

Les enjeux de l'agriculture sont multiples et se situent au croisement de nombreuses évolutions des modèles économiques et des aspirations de notre société contemporaine. La crise sanitaire liée à l'épidémie de la COVID est également venue rappeler, s'il le fallait, que la crise révèle, accélère et accentue les transformations et mutations à l'œuvre dans notre société. Comme l'ensemble des secteurs, l'agriculture se trouve traversée par ses bouleversements.

Aussi, le CESER propose, en s'appuyant sur des observations scientifiques, sociales, économiques et environnementales, et en considérant les aspirations de la société, de dégager à travers cette étude des voies possibles en faveur d'une agriculture apte à répondre aux attentes diverses et parfois contradictoires des citoyens, des consommateurs et des agriculteurs eux-mêmes.

Au-delà de ces difficultés, les exploitants et les salariés agricoles font également face à des contraintes spécifiques qui les exposent, plus que d'autres professions, aux accidents et maladies. C'est pourquoi, le CESER, propose d'**intégrer davantage les enjeux de prévention des risques professionnels dans les formations initiales et continues.**

Par ailleurs, les métiers liés à l'agriculture supposent des compétences multiples (agronomiques, techniques, économiques, commerciales...) et requièrent de maîtriser des outils dotés de fonctionnalités numériques avancées, tout au long de la carrière. **Accompagner les agriculteurs à la bonne appropriation des nouvelles technologies numériques** est donc essentiel pour l'adaptation de leurs exploitations aux nouveaux contextes économiques, sociétaux, environnementaux et réglementaires ainsi que pour optimiser leurs pratiques et valoriser leurs productions.

Enfin, le logement est un frein majeur pour accéder à l'emploi agricole sur de nombreux territoires, pour les salariés provenant d'une autre région et pour les saisonniers sur les zones tendues (métropole, périurbain, littoral) et dans les zones rurales. Le CESER propose d'**apporter des solutions de logement aux cédants et aux repreneurs lors des transmissions ou des créations d'exploitations et pour les travailleurs saisonniers :**

- Favoriser l'octroi des aides ainsi que des « prêts à taux zéro » pour l'acquisition et la rénovation de logements anciens dans les « cœurs » des bourgs.
- Faciliter l'accès aux logements communaux et à des logements temporaires.
- Mobiliser les SAFER<sup>4</sup> pour qu'elles utilisent leur droit de préemption afin de faciliter l'obtention de logements pour les cédants ou les repreneurs.

<sup>4</sup> Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural

## L'emploi salarié en production agricole en Pays de la Loire



**22 048** EXPLOITATIONS AGRICOLES

dont **10 803** EMPLOYEURS  
56 % EN POLY-CULTURE ÉLEVAGE



**85 728** SALARIÉS

- 40 % sont des femmes
- 48 % ont un contrat < 60 jours
- 27 % ont un contrat de 61 à 270 jours
- 25 % ont un contrat > 270 jours



**27 093** ETP (équivalent temps plein)

dont **49 %** ETP CDI

Source : ANEFA



LIRE L'ÉTUDE INTÉGRALE  
« L'AGRICULTURE DE DEMAIN EN PAYS DE LA LOIRE »  
SUR [WWW.CESER.PAYSDELA LOIRE.FR](http://WWW.CESER.PAYSDELA LOIRE.FR)